

Annexe 2 : Barème du mouvement départemental 1er degré public - rentrée 2022

Priorités article 60 - loi 84-16 dites "priorités légales"	Valorisation en points
Situation médicale ou liée au handicap	100
Ancienneté de fonctions 1er degré (AF1D)	20 points de base + 2 points par année PES : 5 points de base + 2 points par année
Carte scolaire directeur	30
Carte scolaire adjoint ou spécialisé	20
Direction à titre provisoire	15
Rapprochement de conjoints	10
Rapprochement avec détenteur autorité parentale conjointe	10
Exercice REP +, REP et QPV	10
Renouvellement du 1er vœu	8 pts au 1er renouvellement puis 1 pt les années suivantes dans la limite de 10 pts